



COMMUNIQUE
03/12/2009

LE COMMISSARIAT INTERMINISTÉRIEL INFLUENZA

Evolution de la grippe A/H1N1 en Belgique : rapport hebdomadaire

Sur un total de 26.283 consultations de patients s'étant présentés chez leur médecin avec un état grippal, l'extrapolation de l'Institut Scientifique de Santé Publique a livré 8.593 nouveaux cas de grippe A/H1N1 pour la semaine passée.

Le suivi effectué par les médecins vigies indique donc que pour la quatrième semaine consécutive, il y a une baisse significative du nombre de nouveaux cas dans notre pays. La phase épidémique a commencé dans notre pays au début du mois d'octobre et a été ascendante durant un mois. Même si le nombre de cas diminue depuis quelques semaines, nous nous trouvons toujours dans la phase épidémique. Une reprise de la maladie reste tout à fait possible.

Le nombre de personnes contaminées par la grippe A/H1N1 reste relativement limité. L'épidémie n'a pas encore eu d'impact significatif sur la population. Son ralentissement nous offre l'opportunité de vacciner un maximum de personnes appartenant à un groupe à risque avant qu'elles n'attrapent la maladie, comme conseillé par l'Institut Scientifique de Santé Publique.

Depuis le déclenchement de la maladie, le Commissariat interministériel Influenza a été informé de 14 décès attribués à des complications liées à une infection grippale. La présence de la grippe A/H1N1 n'a actuellement aucun impact significatif sur le taux de mortalité.

Depuis le début de la pandémie A/H1N1 fin avril, 195 448 personnes ont été contaminées dans notre pays. Les informations épidémiologiques concernant la grippe dans notre pays se trouvent sur le site de l'Institut Scientifique de Santé Publique à l'adresse suivante : <http://www.iph.fgov.be/flu/>.

La vaccination des groupes à risque est toujours en cours. Durant ces dernières semaines, 2 279 500 doses de vaccins ont été délivrées aux médecins généralistes et aux institutions de soins, via les pharmaciens. Début de la semaine prochaine, un demi-million de doses seront encore livrées, afin que l'offre puisse partout suivre la demande.

L'enregistrement obligatoire des vaccinations reste plus lent que la vaccination même. Actuellement, 518.490 vaccinations ont été enregistrées dans le système électronique. Le Commissariat interministériel Influenza souhaite insister une fois de plus sur l'importance de l'enregistrement par les médecins. Dans le cadre de la pharmacovigilance, un enregistrement complet est essentiel pour la protection de la population.

Toutes les informations concernant la campagne de vaccination se trouvent sur le site www.influenza.be.